

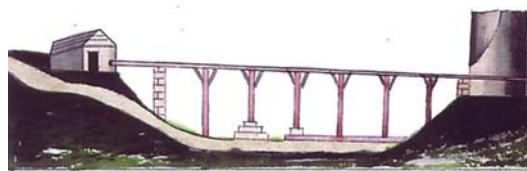


Fête à l'école des filles de l'Hôtel-Dieu, avant 1914

Hôtel-Dieu (2^e partie)

En 1649, le roi Louis XIV confirme le don fait en 1197, du moine de Saint-Eloi Sigebert, fait à cet établissement des revenus (cens) du prieuré de Saint-Amand-les-Machemont (près de Thourotte). Ce prieuré fut fondé en 1103 et dépendait de l'abbaye Saint-Martin de Tournay (Oise).

C'est en 1657 que fut établi l'Hôpital général, rue de Paris. En 1698, décès de Geneviève Féret, dite Mère de Jésus. En 1650, Saint Vincent de Paul, mis au courant par François de Maucroix, avocat au Parlement, des misères de Noyon et de la ruine de la commune obtint des secours. Il rend visite, plusieurs fois, à Noyon et s'arrête à l'Hôtel-Dieu. En 1709, Louis XIV les gratifie de 400 livres.



Regard et Conduits de la Fontaine de l'Hôtel Dieu.

Aqueduc de l'Hôtel-Dieu par Lère (XVIII^e)

Vers 1760, elles construisent, rue d'Amiens (rue Jean-Abel-Lefranc) un bâtiment de pierre pour faire une école gratuite et un pensionnat pour les jeunes filles. Il sera dévasté pendant la Révolution, mais il ne fut pas classé bien national et revint, après avoir été loué à Helle, marchand de bois, à l'Hôtel-Dieu en 1836.

Jorand de Bellicourt est curé de Saint-Jean depuis février 1767 jusqu'au 17 février 1769. En juillet 1767, Diancourt, prieur-curé de Saint-Germain remplace le curé absent.

Le 9 juillet 1769 le chapelain de l'Hôtel-Dieu est De Sachy, curé de Bretagne. Il est cité jusqu'au 15 décembre 1776. Depuis 1769, les bedeaux de l'église Saint-Jean sont Levasseur Maurice, taillandier et son fils, cordonnier. Ils étaient ancien bedeaux de Saint-Maurice. A cette époque, vingt religieuses s'occupent de dix lits d'hommes et dix lits de femmes.

En 1777, Mgr De Broglie lègue à l'Hôtel-Dieu une somme pour établir dix lits pour les malades originaires de Sempigny, Carlepont et Ercheu. Sa sœur Marie Thérèse, comtesse de Lameth, exécutrice testamentaire doit confier cette somme à la Chambre ecclésiastique du Diocèse de Noyon. En 1786 et 1787 le médecin est Dufour. Le six octobre 1790, Antoine Marie Guibert, administrateur du district de Noyon enregistre la déclaration, signée de dix sept religieuses Augustines qui affirment avoir approuvé leurs vœux, sans contrainte. Madame Marie Jeanne Labarbe, âgée de 55 ans, déclare « qu'elle veut, jusqu'à sa mort servir à soigner les pauvres

malades au soulagement desquels elle a destiné sa vie... »

Sous la Révolution la rue s'appelle « rue de l'Humanité ». En 1794 (18 nivôse an II), Thérèse Meurisse, « ci-devant religieuse de l'Hospice d'Humanité des malades de cette commune » (Hôtel-Dieu), qui fut la dernière religieuse à avoir prononcé ses vœux à Noyon, prête serment « d'être fidèle à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Egalité, ou de mourir en les défendant. » signé N. Vincent.

En septembre 1816, après la mort des dernières religieuses Augustines, la Commission des hospices et le bureau de bienfaisance cantonal précisent que l'Hôtel-Dieu recueillera les malades indigents et organisera la distribution des soins à domicile. L'ensemble est confié en 1816 à trois religieuses grises (dites de Charité) qui alors résidaient rue Saint-Pierre. En 1828 le médecin est un ancien chirurgien interne de première classe de l'hôpital des vénériens et de la maison royale de santé. De 1820 à 1850, l'Hôtel-Dieu est confié aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. Elles se chargeront de l'éducation des jeunes filles pauvres dont les frais seront supportés par le Bureau de Bienfaisance. Nous connaissons les noms de ces quatre « religieuses de la Charité ». L'Hôtel-Dieu est racheté par la Ville de Noyon. Puis, par l'arrêté préfectoral du 13 décembre 1852, l'Hôtel-Dieu est rattaché à l'Hôpital-général. En 1847, il y a 17 personnes au service de 33 malades. En 1855, le maire Louis Audebert



Kiosque du jardin vers 1924 - Dessin de Mme Pons

fit transférer les malades à l'hôpital général. En 1861 l'architecte Lhéronnelle fit aménager une école de filles, un asile, un ouvroir, d'une apothicairerie, du bureau de Bienfaisance et d'une communauté de religieuses. Il y avait trois classes, l'une de 125 élèves, l'autre de 75, et la troisième de 65. Le docteur Colson fait remarquer que cela correspond à quatre enfants par mètre-cube, ce qui est nuisible à la santé des enfants et des enseignantes. En 1896 le recensement notait seize religieuses, quatre lingères, une couturière, une organiste et une cuisinière. En 1901 Il n y a plus que six sœurs et une femme de ménage. Elles furent chassées en 1904. On peut décrire deux parties. La première réservée aux malades encadre la grande cour. Côté rue se trouve une salle médiévale prolongée au XVII^e siècle de la salle permettant de séparer hommes et femmes. Du même côté sont laboratoires, salle de pansement et pharmacie. Perpendiculairement autour de la cour : cuisine, réfectoire, ouvroir (ou manufacture). La communauté religieuse se réserve le côté ouest. En 1855, la ville rachète l'établissement pour le transformer en école et Maison de charité. Daniel Ramée, architecte de la cathédrale, en 1841, signale une jolie tour ronde, en brique et pierre de taille du XV^e, contenant un escalier à vis, qui sera démontée lors des travaux d'agrandissement. Elle avait une belle porte gothique. C'est à cette époque que l'on démolit la salle des morts (près du rempart, les celliers et les anciennes pharmacie, salle de bain et cuisine). En 1882, une école maternelle est ouverte.

Avant 1914 l'Hôtel-Dieu abrite l'école communale des filles. La destruction de Noyon, en 1918, fut fatale à la plupart des bâtiments. Le 9 avril 1925, le maire Ernest Noël rend compte que « l'Hôtel-Dieu était une ruine inutilisable sans des réparations plus coûteuses qu'une nouvelle construction. » Le devis établi pour les dommages de guerre était de 627 274 francs. Le terrain dégagé fut utilisé comme terrain de jeux où s'ébrouaient les enfants du patronage avec les abbés Grospron et Renard. Un terrain, entouré de tilleuls, était aménagé en 1936, pour les Club de Tennis et de Basket. Les enfants exploraient la Glacière qui avait été construite au Nord-est dans une butte, par Mme De Roucy pour fournir de la glace « pour les besoins de la classe ouvrière nécessaire. » Dans les années 1960, la construction d'un ensemble de maisons individuelles fut appelée : « Square De Lattre de Tassigny. » Les archives départementales ont mis en ligne les registres paroissiaux de 1767 à 1776.

Docteur Jean Lefranc

Vice-président de la Société historique de Noyon